

Création d'un lieu d'accueil enfants- parents (type Maison Verte selon Françoise Dolto) et d'un pôle enfance à Romont

Table des matières

Résumé	1
Contexte	2
Contexte à Romont	3
Genèse du projet	4
Présentation du groupe de travail	4
Présentation du projet	6
Intérêt pour les communes	7
Intérêt pour les familles	8
Constitution d'une association	10
Conclusion	11
Annexes	12
Photos de la Maison des Petits Pas à Payerne	12
Photos de la Maison de la Petite Enfance à Fribourg.....	13

Résumé

Ce serait chouette que Romont soit encore plus accueillante pour nous, les 0 à 4 ans, et nos familles ?

Avec ce présent dossier, le comité veut montrer l'importance et le besoin de créer un accueil enfants-parents (type « Maison Verte de F. Dolto ») à Romont. Ce lieu d'accueil pourra par la suite réunir d'autres prestations en faveur des familles avec de petits enfants et devenir un véritable pôle de la petite enfance sur le modèle de l'Espace famille - le Bonheur des Touptis de Bulle.

La place de l'enfant dans la société a changé, il est considéré comme une personne à part entière ayant des droits et des besoins spécifiques. Pour répondre à ces besoins le canton de Fribourg a voté une loi sur l'enfance et la jeunesse du 12 mai 2006 et propose une stratégie cantonale « Je participe » qui s'engage en faveur du développement harmonieux des enfants et des jeunes.

A Romont, les jeunes enfants et leur famille n'ont pas d'endroit gratuit pour se rencontrer. Le nombre d'enfants en âge de fréquenter un tel lieu représente 5% de la population, soit 282 enfants en 2022. Fort de cette constatation, un comité s'est constitué pour proposer un projet d'accueil enfants-parents qui pourra aussi réunir d'autres prestations en faveur des familles de petits enfants et constituer ainsi un pôle de la petite enfance à Romont.

Un lieu d'accueil enfants-parents favorise :

- L'insertion sociale des familles et des enfants ;
- Soutient la socialisation et l'encouragement précoce des jeunes enfants ;
- Soutient la parentalité ;
- Favorise la mixité sociale.

Ce projet a besoin de soutien financier pour « naître » et « grandir ».

Nous comptons, entre autres, sur la commune de Romont pour soutenir le projet et le faire vivre. Ainsi la commune est active dans la stratégie politique du canton de Fribourg ; elle identifie et reconnaît les enfants de 0 à 4 ans comme des citoyens ayant le droit d'avoir des lieux de vie adaptés à leur âge et favorise ainsi des offres de soutien à la parentalité.

Contexte

Depuis plusieurs années, la place de l'enfant dans la société a changé. L'enfant est reconnu aujourd'hui comme une personne à part entière ayant des droits. Ce changement de paradigme, la Convention des droits de l'enfant le démontre par ses articles qui défendent la posture suivante : « Et si l'enfant est une personne, il n'est plus possible de le considérer comme un meuble, une marchandise, une chose ; ni comme du bétail. Il ne nous appartient pas ! On a passé de la réification (enfant-chose) à la personnification (enfant- personne). » (Zermattent, J. (2014). p.3)¹

Cette convention, la Suisse l'a ratifiée en 1997. Ainsi, la Suisse s'accorde sur les aspects suivants : « (...) rappelant que, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Nations Unies ont proclamé que l'enfance a droit à une aide et à une assistance spéciales, convaincus que la famille, unité fondamentale de la société et milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres, et en particulier des enfants, doit recevoir la protection et l'assistance dont elle a besoin pour pouvoir jouer pleinement son rôle dans la communauté, reconnaissant que l'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, doit grandir dans le milieu familial, dans un climat de bonheur, d'amour et de compréhension, considérant qu'il importe de préparer pleinement l'enfant à avoir une vie individuelle dans la société, et de l'élever dans l'esprit des idéaux proclamés dans la Charte des Nations Unies, et en particulier dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité (...) »²

Par ce changement de paradigme, les besoins des familles se sont également modifiés. Leurs réalités autant socio-économiques que géographiques ne permettent pas à tous les enfants d'être traités de manière équitable. A cela, le rôle de l'Etat est d'intervenir et de proposer aux enfants des lieux adaptés, sans discrimination.

Dans le canton de Fribourg, le Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ) a mandaté son Bureau de l'Enfance et de la Jeunesse (BEJ) pour développer des stratégies qui permettent la participation et la prise en considération des besoins des jeunes et des enfants. Les travaux du BEJ ont donné lieu à la politique « Je participe ! » qui se traduit par des actions comme : le festival Juvenalia ou des journées de réflexions comme la 4^{ème} Journée cantonale « Je participe ! » concernant les Droits de l'enfant dans la petite enfance qui s'est déroulée le 20 septembre 2019.

Ainsi, « La Convention reconnaît la jeune génération non plus comme « objet » de droit qu'il sied de protéger en raison de sa fragilité particulière, mais également et surtout comme **«sujet» de la loi** par la concession du droit à la liberté d'expression, la liberté de pensée, de conscience et de religion ainsi que la liberté d'association et de réunion pacifique. Ainsi, les enfants et les jeunes sont considérés par la Convention comme des **membres actifs de notre société**. »³

¹ http://www.ville-geneve.ch/fileadmin/public/Departement_5/Documents_d_actualite/2014/Communication-Jean-Zermatten.pdf

² <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19983207/index.html>

³ <https://www.fr.ch/sommaire/politique-enfance-jeunesse-je-participe>

Alors il revient à l'Etat, mais également aux communes, de promouvoir et de soutenir des projets en lien avec la petite enfance, population fragile dans lequel il est pertinent d'investir car elle représente le futur de notre société.



Concept d'encouragement précoce de la ville de Bienne p.7 (2019). Direction de la formation, de la culture et du sport, Service de l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse, Secteur de l'encouragement précoce, Bienne.

Contexte à Romont

Romont est une ville de 5'800 habitants. Romont a grandi ces dernières années et sa population souhaite aujourd'hui des projets en lien avec son contexte de vie. Notamment, les familles avec de jeunes enfants souhaiteraient y trouver un lieu adéquat et gratuit adapté aux besoins des petits enfants et à leurs questionnements sur l'éducation. A ce jour, ce genre de lieu n'existe pas.

Pour répondre aux besoins de socialisation de leurs enfants, certains parents partent dans d'autres communes ou cantons pour profiter des services existants ; telles que les maisons

vertes de Payerne, Fribourg, Bulle ou Vevey. Le nombre d'enfants à Romont de moins de 5 ans selon les statistiques de l'Etat de Fribourg est de 282 en 2022⁴.

Genèse du projet

Face à ce constat, des personnes préoccupées par la cause de la petite enfance se sont mobilisées pour animer une soirée afin de présenter le concept et l'éventualité de créer un tel lieu à Romont.

À la suite de la séance publique d'information organisée le 29 novembre 2018 à Romont, un groupe de personnes intéressées par la création d'un lieu d'accueil enfants-parents à Romont s'est constitué et a commencé à travailler sur ce projet.

Plusieurs rencontres ont été planifiées en 2019 afin de réfléchir au concept d'un lieu d'accueil enfants-parents et de rédiger un rapport de présentation du projet.

Des rencontres avec la maison Verte de Payerne (La Maison des Petits Pas) et celle de Fribourg (La Maison de la Petite Enfance) ont été réalisées en 2019 afin de connaître la démarche et les détails dans la création et l'ouverture d'un lieu d'accueil de type Maison Verte.

Dès la rentrée de septembre 2019, notre groupe de travail a constitué un dossier pour la réalisation du projet et a sollicité une entrevue avec le Conseil communal pour le lui présenter en novembre 2019.

Les conditions sanitaires dues à la pandémie du Covid ont considérablement ralenti le déroulement des travaux qui ont repris en 2021 pour déboucher en 2022 sur un projet d'accueil enfants-parents complètement abouti.

En 2023, le groupe de pilotage a réfléchi à réunir autour de cet accueil d'autres acteurs qui œuvrent pour les familles avec de petits enfants comme le service de puériculture, de l'éducation familiale, le service d'accueil des migrants ORS, les éducatrices et éducateurs de rue de REPER. Ces professionnel-le-s de l'enfance, de la famille et de la santé réunis sur un seul site constitueraient un pôle petite enfance au service des familles. Mme Ludivine Sonney s'est jointe au groupe de travail pour coordonner ces différents acteurs.

Présentation du groupe de travail

Dès le début, un groupe de travail s'est constitué avec cinq personnes ayant principalement travaillé auprès d'enfants âgés de moins de 5 ans et sensibilisées aux besoins de la petite enfance à titre professionnel ou personnel.

Lehner-Gigon Nicole: ancienne responsable de la maternelle «Romarin» à Massonnens, députée retraitée et grand-maman de 5 petites filles, domiciliée à Massonnens.

⁴ http://appl.fr.ch/stat_statonline/portraitif/etape2.asp?Reference=69

Bugnon Brigitte: enseignante 1-2H, ancienne responsable de l'école maternelle « La Récré », maman de deux grands enfants, domiciliée Romont.

Terrier Carole: éducatrice spécialisée en foyer d'urgence pour des enfants âgés de 0 à 6 ans, présidente de l'association Particip'Action, maman de deux enfants âgés de moins de 4 ans, domiciliée à Romont.

Bardet Nicole: économiste, conseillère générale Verte, maman de deux enfants âgés de moins de 5 ans, domiciliée à Romont.

Demierre Stéphane: employé de commerce, coprésident des Vert.e.s Glâne-Veveyse, papa au foyer d'un garçon 3 ans, domicilié à Romont.

A ce jour, Mesdames Lehner-Gigon Nicole, Bugnon Brigitte et Terrier Carole sont toujours actives et s'ajoute Madame Sonney Ludivine, éducatrice de l'enfance et accueillante en Maison Verte, domiciliée à Maules.

Présentation du projet

Bonjour ! Nous sommes les 0 à 4 ans et nous avons un rêve...
Avoir un endroit prévu pour nous et nos parents !
Nous pourrions jouer, parler, découvrir et apprendre à vivre ensemble.
Nos parents pourraient échanger avec des professionnels, rencontrer d'autres familles, et qui sait, nous pourrions avoir de nouveaux amis.
Ce serait chouette que Romont soit encore plus accueillante pour nous et nos familles ?



Et si Romont investissait pour la qualité de vie des jeunes familles....

De tels accueils enfants-parents qui sont à la base de ce projet existent partout dans le monde et en Suisse : ce sont les « Maisons Vertes » de Françoise Dolto⁵.

La première « Maison verte » a été créée à Paris en 1979 par Françoise Dolto (psychanalyste reconnue dans le travail fait auprès des jeunes enfants). Françoise Dolto décrit cet endroit ainsi :

« Un lieu de rencontre et de loisirs pour les tout-petits avec leurs parents. Pour une vie sociale dès la naissance, pour les parents, parfois très isolés devant les difficultés quotidiennes qu'ils rencontrent avec leurs enfants. Ni une crèche, ni une halte-garderie, ni un centre de soins, mais une maison où mères et pères, grands-parents, nourrices, promeneuses sont accueillis... et leurs petits y rencontrent des amis. »

⁵ https://www.elternbildung.ch/fileadmin/dateiablage/FR/Dans_les_medias/Maisons_vertes_Kidy_fevrier_2012.pdf
image prise sur <http://centre-social-riviere-valbenoite.org/petite-enfance.php>

Ce lieu est organisé pour recevoir les parents et leurs enfants : coin bébé, jeux éducatifs, livres, coin eau, coin d'objets roulants, canapé, table et chaises, coin goûter. Deux « accueillant-e-s », professionnel-le-s de la petite enfance sont à disposition des familles.

A l'arrivée dans la « Maison », les « accueillant-e-s » reçoivent en premier l'enfant. Seul le prénom et l'âge sont demandés et sont inscrits sur un tableau. Les règles du lieu sont expliquées : papa/maman/personne qui s'occupe de l'enfant au quotidien reste sur le lieu jusqu'à la fin de la visite puis les règles des activités sont présentées (ne pas dépasser une ligne pour les objets roulants, mettre un tablier pour jouer avec l'eau, etc.).

Et la découverte commence, les enfants sont libres de jouer, d'expérimenter, de parler, de rire, d'observer, d'écouter. Les parents sont libres de jouer avec l'enfant, de parler à d'autres parents, de partager avec les accueillant-e-s, d'observer, de souffler.

Les personnes accueillantes créent un climat convivial et chaleureux pour encourager la rencontre, l'échange et la solidarité.

La fréquentation de la « Maison » est anonyme et sans inscription.

En plus de cet accueil enfants-parents, l'association La Maison des Pitchounes souhaite offrir aux familles romontoises un pôle pour la petite enfance. Ainsi, d'autres prestations données par différent-e-s professionnel-le-s sont proposées aux familles. Ces prestations ont pour but de répondre aux objectifs de l'association (favoriser l'insertion sociale des familles et des enfants, soutenir la socialisation et l'encouragement précoce des jeunes enfants, soutenir la parentalité et favoriser la mixité sociale) avec des moyens variés. Le rôle de l'association est alors de :

- Collaborer avec les différent-e-s professionnel-le-s du domaine de l'enfance et de la famille ;
- Coordonner les offres des professionnel-le-s ;
- Veiller à la qualité des offres et à leur bonne mise en place ;
- Mettre à disposition les locaux avec une contrepartie financière.

Intérêt pour les communes

Ces accueils ont un but de prévention car elles permettent de répondre à 4 objectifs⁶ :

1. Favoriser l'insertion sociale des familles avec enfants d'âge préscolaire ;
2. Promouvoir la socialisation (apprentissage de la vie en société et préparation en douceur à la séparation) de l'enfant, ainsi que son encouragement précoce ;
3. Soutenir la parentalité et prévenir les troubles relationnels précoces ;
4. Favoriser la mixité sociale.

En offrant des espaces d'accueil pour les enfants et leurs parents, la commune met à disposition un lieu où la parentalité se vit et s'expérimente en interaction avec d'autres familles, encadrée par des professionnel-le-s. De plus, ces lieux sont les plus adaptés pour les enfants de 0 à 4 ans en matière de développement (jeux, livres, sécurité, accessibilité). En créant un lieu d'accueil accessible toute l'année et sans distinction socio-économique, la

⁶ Maison verte Vaud synthèse, novembre 2016.

commune investit dans sa population et prévient les problématiques tels que l'isolement social, la sous-stimulation des enfants et les problématiques qui peuvent apparaître au début de la scolarité (méconnaissance de la langue française, isolement social, méconnaissance des règles en communauté, difficultés éducatives).

En créant ce lieu d'accueil enfants-parents, la commune répond à la nouvelle stratégie politique du canton de Fribourg et répond à la première phase « Naître » identifiée par la stratégie « Je participe ! » dans le but de soutenir la parentalité.

De plus, l'année 2019 ponctue les 30 ans de la Convention des droits de l'enfant. L'enfant est une personne faisant partie de sa communauté et dans lequel il convient d'investir pour lui offrir les meilleures possibilités de développement.

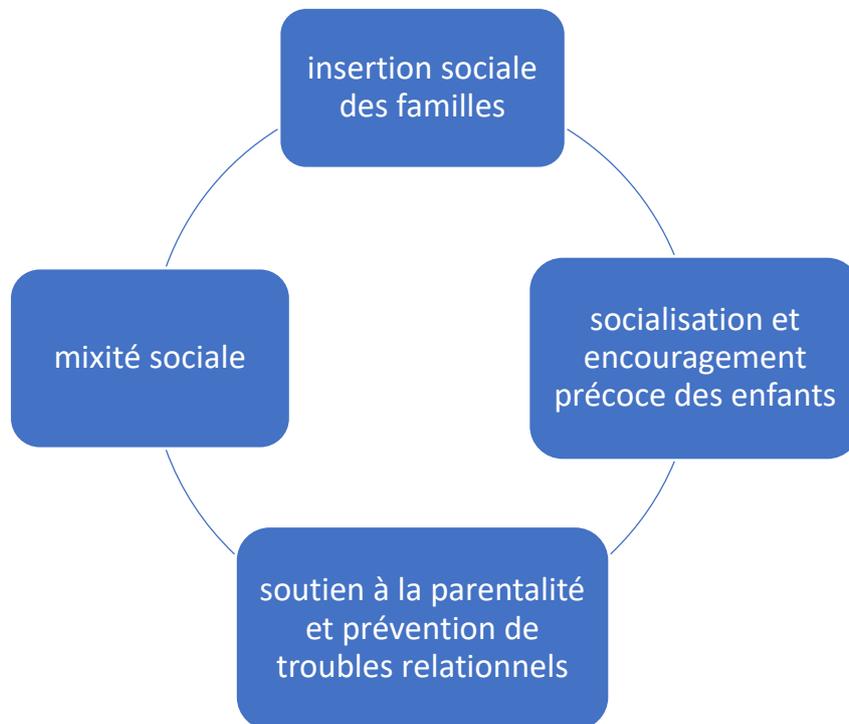
Ainsi, en mettant à disposition ces lieux d'accueil, la commune non seulement est active dans la stratégie politique cantonale du canton de Fribourg, mais elle identifie et reconnaît les enfants de 0 à 4 ans comme des citoyens ayant le droit d'avoir des lieux de vie adaptés à leur âge et elle soutient leurs parents dans l'exercice de leur parentalité. La Commune de Romont réalise ainsi une politique de la petite enfance active.

Intérêt pour les familles

Les lieux d'accueil offrent aux enfants ainsi qu'aux adultes la possibilité de rompre avec l'isolement. En ayant contact avec d'autres personnes, ces familles s'intègrent dans la communauté et s'inscrivent dans une vie de quartier ou de ville. Ainsi, l'enfant crée des premiers liens sociaux et les parents ont la possibilité d'échanger sur leur réalité éducative. Ces échanges offrent aux parents des moments de réflexion concernant l'éducation et ils peuvent trouver dans ces discussions des réponses et des solutions face à leurs problèmes ou inquiétudes.

L'enfant se trouve stimulé par les interactions qu'il peut avoir dans un lieu adapté à son développement physique et psychologique. De plus, il commence à interagir avec d'autres enfants et adultes, il devient plus autonome et apprend à se séparer de son parent de manière sécurisante (car l'adulte est toujours présent et qu'il est responsable de sa sécurité). Tous ces éléments sont importants en vue de la scolarité à 4 ans.

Quant aux accueillant-e-s présent-e-s, ils garantissent que les règles du lieu d'accueil et que chacun soit respecté. Cet environnement permet aux enfants de se familiariser avec les règles de vie en communauté. Ces lieux d'accueil étant gratuits et accessibles plusieurs jours par semaine, toutes les familles sont les bienvenues⁷. En ce qui concerne le pôle petite enfance, les activités sont également ouvertes à tous et se veulent le plus accessible financièrement.



⁷ Evaluation de la prestation « Lieux d'accueil enfants (0-5ans) – parents de type Maison Verte » (2016). Canton de Vaud, Renens.

Krymko-Bleton, I. (2012). Prévenir autrement : la prévention primaire à La Maison buissonnière. *Nouvelles pratiques sociales*, (1), 140–151. <https://doi.org/10.7202/1008632ar>

Constitution d'une association

Lors de l'assemblée constitutive du 2 juin 2022, l'association de La Maison des Pitchounes a été créée et a élu un comité composé de : Mme Nicole Lehner-Gigon, présidente, M. Stéphane Demierre, vice-président et caissier, Mme Brigitte Bugnon, secrétaire et Mme Carole Terrier, membre.

Depuis le 4 mai 2023, démission de M. Stéphane Demierre et entrée de Mme Ludivine Sonney coordinatrice. La comptabilité sera assurée par M. Pete Lehner qui ne siègera pas au comité. La vice-présidence sera attribuée lors de la 1ère assemblée générale avec un comité élargi.

Conclusion

Le comité de l'association de La Maison des Pitchounes est heureux de présenter le projet abouti d'un accueil enfants-parents avec un pôle petite enfance à Romont. Cette structure, quand elle sera concrétisée, apportera une opportunité bienvenue pour l'accueil des familles avec de jeunes enfants qui résident à Romont ainsi qu'un regain d'attractivité pour la commune.

La réalisation de ce lieu d'accueil, en plus de procurer aux petits enfants un espace dédié dans lequel ils pourront s'épanouir en toute sécurité, offrira un lieu de rencontre et d'intégration bienvenu à leurs parents qui pourront y passer des instants privilégiés en compagnie d'autres parents et entouré-e-s d'animateurs d'animatrices professionnel-le-s.

Pour le groupe de travail, il est important que cette structure se réalise dès le départ en collaboration avec la commune de Romont afin de lui assurer un fonctionnement professionnel. Cette collaboration est en outre indispensable pour que, dès sa création, la structure bénéficie de l'aide financière du Canton, notamment des fonds prévus par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) et de l'aide à l'intégration.

Annexes

Photos de la Maison des Petits Pas à Payerne



Photos de la Maison de la Petite Enfance à Fribourg

